VILLARS - Colline de La Bruyère

Villars

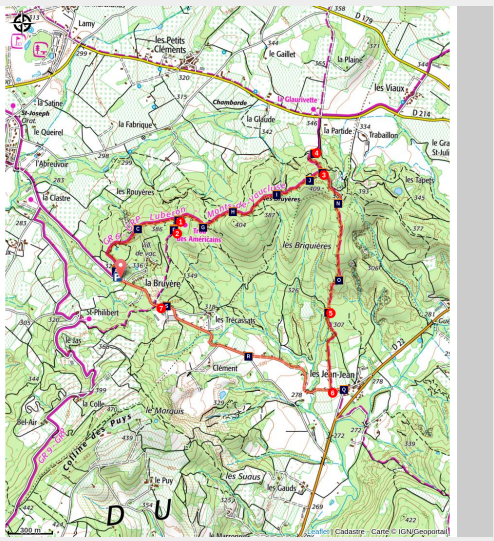

Départ de la balade (©Eric Garnier - PNR Luberon)

Un trésor caché, un trésor fragile !

« La colline de La Bruyère est une curiosité géologique, constituée d'ocres et de grés du Crétacé, où une flore très spécifique et diversifiée a pu y prospérer. La végétation est ici composée d'une chênaie verte associée au pin sylvestre et d'espèces typiques de lande : callune, ciste à feuille de laurier, bruyère à balais. Par endroits, le paysage ressemble plus aux landes qu'à la Provence, avec ses callunes, ses cistes et bien sûr les bruyères qui donnent le nom à la colline » Laurent Michel, botaniste au PNR Luberon.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h

Longueur : 6.6 km

Dénivelé positif : 206 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Géologie

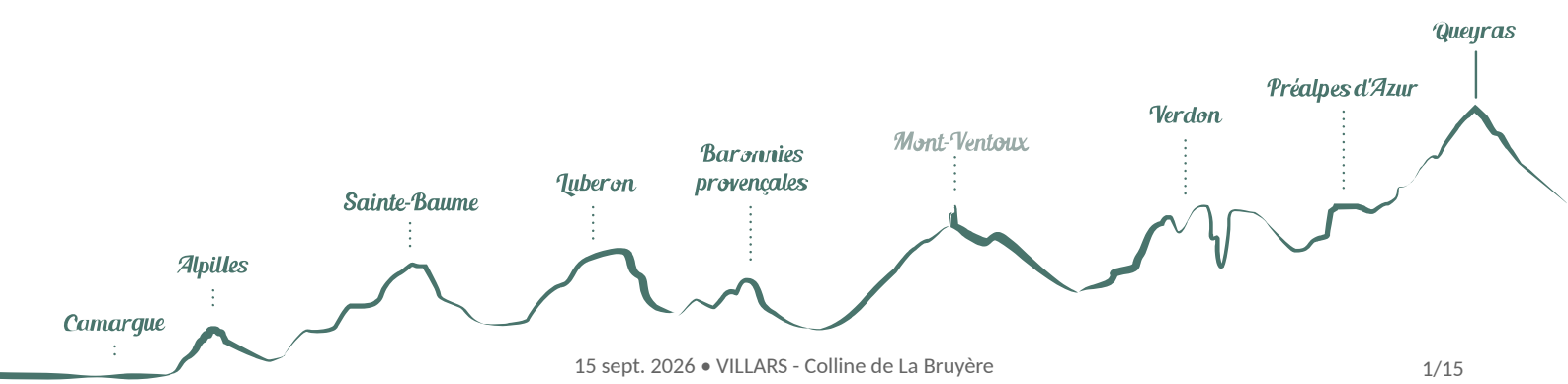

Itinéraire

Départ : Parking de La Bruyère (route des Trécassats), Villars
Arrivée : Parking de La Bruyère (route des Trécassats), Villars
Balisage : GR® Non balisé PR PR local

Du petit parking situé en bord de route, gravir à gauche la piste et déboucher sur l'épaule et la zone de détente (bancs, panneau d'information sur l'Espace Naturel Sensible). Emprunter le chemin qui part derrière le panneau, légèrement à gauche. Au premier carrefour, virer à droite et s'élever doucement par le sentier (GR®). Poursuivre jusqu'en haut de la colline. Sur le replat, laisser une trace partir à droite et atteindre un carrefour de sentier.
1- Au carrefour ''Trou des Américains'', bifurquer à droite sur le sentier qui se faufile dans la bruyère et atteindre la mare (panneaux d'interprétation).
2- Faire demi-tour devant la mare et revenir sur ses pas jusqu'au carrefour ''Trou des Américains''.
1- Au carrefour ''Trou des Américains'', cette fois virer à droite et emprunter le sentier principal qui descend légèrement (GR®). Poursuivre légèrement à gauche, franchir un raidillon en ocre et poursuivre tout droit. Devant un croisement en Y, filer à gauche puis 20 m plus loin continuer le sentier à droite (GR®). Poursuivre le sentier plus ou moins ocreux qui chemine en crête de colline (GR®).
3- Au carrefour ''Les Bruyères'', descendre à gauche le sentier (GR®). Franchir un passage plus raide et bien coloré rouge. Poursuivre légèrement à gauche dans la fin du goulet. Ensuite, suivre le sentier de droite et déboucher légèrement en contrebas non loin de l'entrée d'une ancienne mine d'extraction d'ocres (DANGER ! Ne pas pénétrer dans la mine, ni dans les ruines du cabanon).
4- Faire demi-tour et remonter en sens inverse par le même itinéraire jusqu'au point 3.
3- De nouveau au carrefour ''Les Bruyères'', tourner à gauche direction ''Les Jean-Jean'' (PR). À hauteur d'un replat (bloc de rocher), emprunter le chemin en face et descendre tranquillement sur le versant sud de la colline de La Bruyère (PR). Dépasser une zone caillouteuse, puis franchir une section de chemin avec de grosses ornières colorées.
5- Au croisement de chemin, continuer de descendre en face (PR). Passer deux virages et déboucher sur un chemin carrossable.
6- Virer à gauche, avancer 100 m jusqu'au hameau des Jean-Jean et sa fontaine lavoir, puis revenir sur ses pas jusqu'au point 6. Là, filer tout droit, et suivre le chemin carrossable des Valanques (non balisés). Franchir le petit pont sur le ruisseau des Trécassats. Longer ensuite deux habitations et atteindre une petite route. L'emprunter à droite. Au premier carrefour, poursuivre à droite la route des Trécassats. Passer deux virages puis au croisement en Y (poubelles), continuer la route de gauche (non balisés).
7- Au collet des Trécassats, poursuivre la route afin de rejoindre le parking de départ situé en contrebas, juste après l'entrée du Centre de Vacances (PR local).

Sur votre chemin...

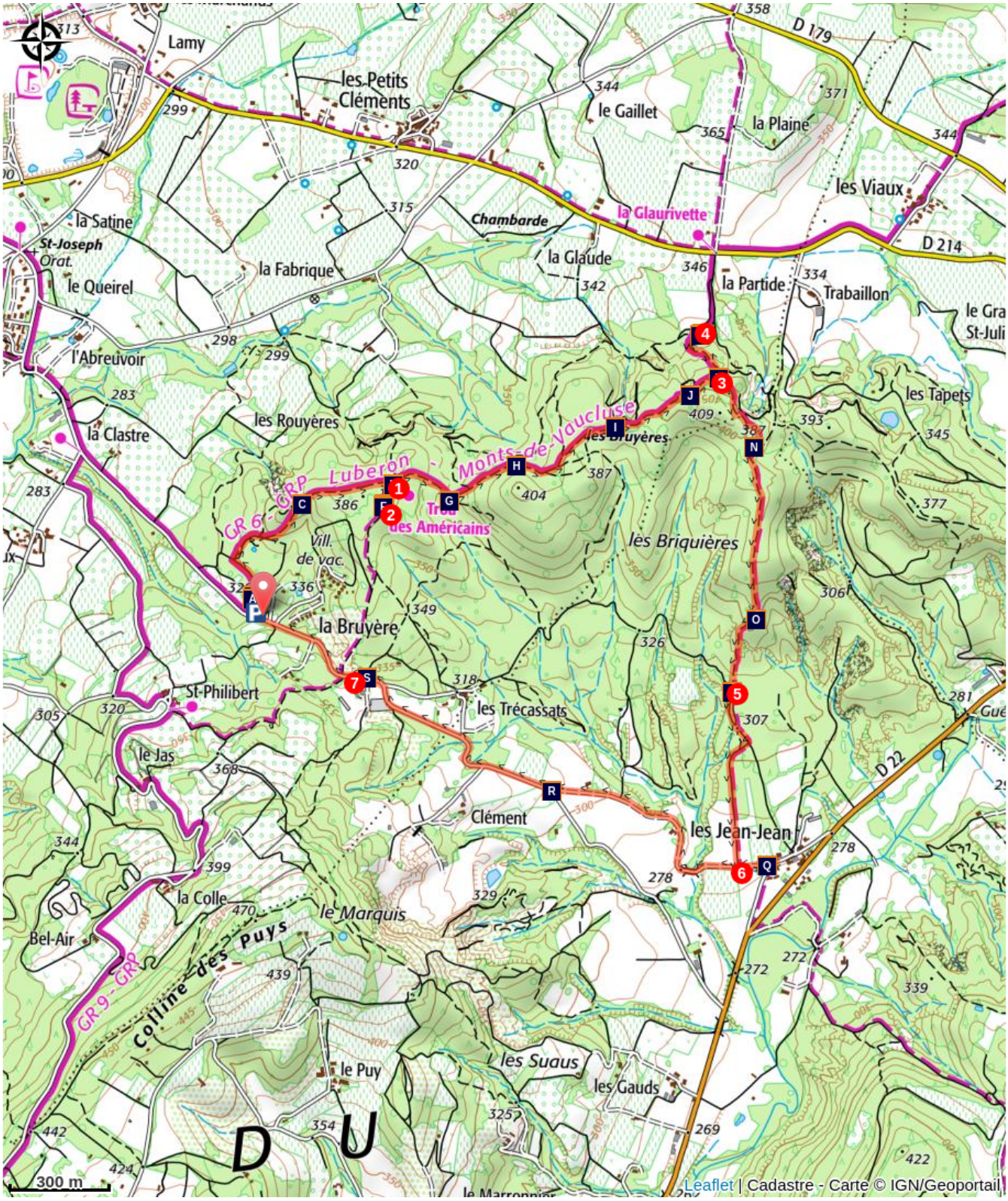

La colline de la Bruyère, site classé et OGS (A)

La Bruyère, espace naturel sensible (B)

Ce chemin est d'or, ocre et vermeil... (C)

La Bruyère, îlot siliceux (D)

Pollution ou irisation ? (E)

Mare du Trou des Américains (F)

- Indispensable chauve-souris ! (G)
- Danger éboulement ! (I)
- Châtaignier des sols acides (K)
- Extraction ocrière (M)
- L'origine des ocres (O)
- Fontaine des Jean-Jean (Q)
- La forêt, vitale pour les chauve-souris (S)
- Petite divagation = réveil fatal ! (H)
- Minioptère de Schreibers (J)
- Petit rhinolophe (L)
- Une flore originale (N)
- Lumineux, naturel et durable ; je suis… ? (P)
- Les Puys (R)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- La colline de La Bruyère est un site classé et labellisé Espace naturel sensible (ENS). Cet îlot siliceux au milieu d'un océan calcaire est un territoire d'exception. Merci de le respecter.
- Bien rester sur les chemins et sentiers balisés ; le site de La Bruyère est très sensible à l'érosion, au piétinement et au dérangement des espèces.
- Ne pas traverser ni piétiner les abords de la mare du Trou des Américains, afin de préserver les amphibiens dont le fameux Pélobate cultripède (ou crapaud à couteaux), une espèce rare et vulnérable en France.
- Ne pénétrer en aucun cas dans les cavités d'ocres (anciennes mines d'extraction), en raison d'éboulements fréquents et pour éviter tout dérangement dramatique de chauves-souris.
- Ne pas pénétrer ou s'approcher trop prêt des ruines et systèmes de pompages (risque d'effondrement !), ni des falaises d'ocres (le dessous des bords des fronts de tailles peuvent être très érodés !).
- S'abstenir de tout prélèvement (flore, ocre).
- Veiller à ce que votre chien de compagnie soit toujours visible et sous votre surveillance, ou à défaut le tenir en laisse.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt… et du randonneur ! Ne pas fumer en forêt et ne pas y allumer de feu, quelle que soit la saison c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, bien se renseigner sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

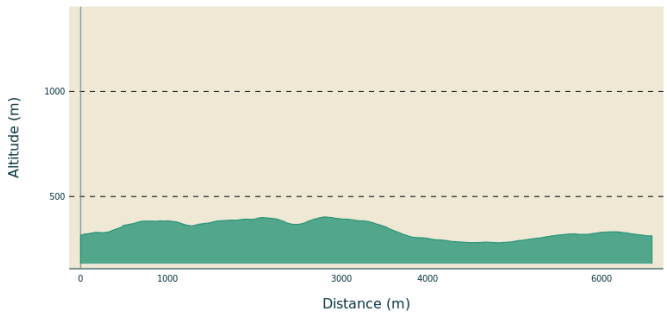

Altitude min 280 m
Altitude max 403 m

Accès routier

À 9 km au nord d'Apt, par les D900, D943, D111 et VC des Trécassats.

Parking conseillé

Parking de La Bruyère en bordure de la route des Trécassats, à 1,5 km à l'est de Villars (panneau avant le centre de vacances)

Lieux de renseignements

Luberon Géoparc mondial UNESCO

60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

stephane.legal@parcduluberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00
https://www.parcduluberon.fr/unesco-geoparc/

Maison du Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00
https://www.parcduluberon.fr/

OTI Pays d'Apt Luberon
788 avenue Victor Hugo, 84400 Apt

oti@paysapt-luberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 74 03 18
http://www.luberon-apt.fr/

Sur votre chemin...

La colline de la Bruyère, site classé et OGS (A)

La colline de La Bruyère est un des quatre principaux massifs du site classé des Ocres du Pays d'Apt, défini par décret en 2002 au titre des Monuments naturels à caractère historique et qui couvre plus de 2500 ha. En 2010, en concertation avec les acteurs locaux, une Opération Grand Site de France a été lancée par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, afin de mettre en œuvre un projet de valorisation, de bonne gestion et de préservation des patrimoines naturels, paysagers mais aussi culturels dans la perspective d'obtenir prochainement de l'Etat le label Grand Site de France.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

La Bruyère, espace naturel sensible (B)

La colline de La Bruyère a reçu le label départemental Espace naturel sensible (ENS) en 2005. Dans ce cadre, et dans un objectif de préservation du patrimoine naturel, plusieurs parcelles privées ont été achetées par la commune de Villars, le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces terrains sont ouverts au public, uniquement sur les sentiers balisés et dans les limites de préservation de cet îlot siliceux unique.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Ce chemin est d'or, ocre et vermeil... (C)

Du point de vue situé une vingtaine de mètre sur la gauche, on apperçoit Villars, Saint-Saturnin-lès-Apt, puis des falaises ocreuses très colorées, cachées en partie par une végétation boisée de reconquête. En retrait du Calavon qui coule entre les massifs des Monts-de-Vaucluse au nord et du Luberon au sud, la colline boisée de La Bruyère se dresse par-dessus la vallée agricole où dominent les vignes.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

La Bruyère, îlot siliceux (D)

Comme un îlot siliceux au milieu d'un océan calcaire, la colline de La Bruyère (site classé et Espace naturel sensible) recèle tout un cortège de plantes silicicoles (qui aiment la silice), acidophiles (qui aiment les sols acides) et psammophiles (qui aiment le sable). On y rencontre également de nombreuses espèces d'amphibiens (comme le Crapaud à couteaux), d'oiseaux (comme le Guêpier d'Europe) et de chauves-souris (comme le Grand ou le Petit rhinolophe, le Minioptère de Schreibers).

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Pollution ou irisation ? (E)

En l'absence de précipitations et/ou après une période de forte chaleur prolongée, il est possible de voir sur l'eau stagnante de la marre, une forme de films huileux flottant qui peut faire penser à la présence d'essence. Mais ces films aux reflets colorés (phénomène d'irisation) ne sont pas le signe de pollution d'hydrocarbures mais résultent de l'activité de bactéries naturellement présentes dans la nature. Ils se composent de diverses substances organiques (sucres, lipides, protéines) issues de l'activité des bactéries planctoniques vivant en colonies juste sous la surface, au plus près de l'oxygène. Au départ, des bactéries planctoniques s'agglomèrent et secrètent des protéines leur permettant de « s'accrocher » à l'interface eau/air. Très vite, si les conditions sont favorables (pH proche de la neutralité, eau calme, peu d'oxygène), elles prolifèrent et la colonie forte de milliards de bactéries constitue une matrice épaisse huileuse (du fait de la présence de matières grasses) qui flotte en surface.

Crédit photo : ©DR-Zoom Nature

Mare du Trou des Américains (F)

Cette zone humide tire son origine de l'activité ocrière du site et devait servir au stockage de l'eau utilisée pour le lavage des ocres. C'est l'une des mares les mieux conservées du Parc du Luberon et qui fait partie des sites connus de reproduction du Pélobate cultripède (ou crapaud à couteaux). Cette espèce rare et vulnérable en France est considérée comme quasi-menacée au niveau mondial. Equipé de "couteaux" derrière les pattes arrière, il s'enfouit dans le sable jusqu'à ce qu'il pleuve !

Crédit photo : ©David Tatin

Indispensable chauve-souris ! (G)

17 espèces protégées sur les 34 identifiées en France, comme le Grand ou le Petit rhinolophe, le Minioptère de Schreibers, sont présentes sur le site classé et l'Espace Naturel Sensible de la colline de la Bruyère. Les chauves-souris sont des mammifères volants qui allaitent chaque année un seul petit et qui se nourrissent d'insectes la nuit. La plus petite chauve-souris, extraordinaire technologie de 4 gr, peut manger jusqu'à 3000 moustiques par nuit ! Leur conservation est primordiale pour l'équilibre de la biodiversité, et pour la transmission de ce patrimoine biologique à nos enfants.

Crédit photo : ©DR-life-bats-birds

Petite divagation = réveil fatal ! (H)

Sur la colline de La Bruyère, il y a une grande diversité de cavités souterraines, notamment des anciennes mines d'extraction d'ocres. Ces lieux, de températures et d'humidité stables, offrent un gîte indispensable aux chauves-souris à leur l'léthargie hivernale (octobre à mars). Durant cette période de vie ralentie, un simple même très court dérangement dans les galeries ou le passage répété juste devant les entrées de cavités, engendre le processus de réveil. Ce réveil imprévu très stressant leur fait consommer jusqu'à 80% de leur réserve et entraine leur mort quasi certaine. Il est donc impératif, de ne jamais pénétrer dans les cavités. Et ce d'autant plus que c'est dangereux en raison des risques d'effondrements !

Crédit photo : ©David Tatin

Danger éboulement ! (I)

Véritable gruyère, la colline de La Bruyère est percée d'anciennes galeries creusées à la main et de front de taille à ciel ouvert. Il s'agissait d'un lieu important pour l'extraction des ocres. Ensuite, un certain nombre de cavités ont été transformées en champignonnières. Elles sont aujourd'hui délaissées de toute activité humaine. Certaines sont devenues des refuges pour de grosses colonies de chauves-souris. Il est strictement interdit de pénétrer dans les galeries (propriété privé), en raison d'éboulements fréquents et pour éviter tout dérangement dramatique des chauve-souris.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Minioptère de Schreibers (J)

La colline de La Bruyère héberge le plus important site de transit de minioptères de Schreibers du Luberon. Cette chauve-souris, qui se nourrit de papillons, est très sociable et s'installe en grappes (collées les unes aux autres) dans les galeries d'ocres. Bien souvent, pour conserver la tranquillité des chauves-souris, des grilles sont installée à l'entrée des grottes ou galeries. Pour la minioptère, ces grilles sont néfastes car leur vol, peu manœuvrable, ne lui permet pas de se faufiler facilement entre les barreaux. La protection de leur espèce repose principalement sur leur tranquillité, il est donc important de la respecter.

Crédit photo : ©DR

Châtaignier des sols acides (K)

Ilot de sable au milieu des massifs calcaires du Luberon et des Monts-de-Vaucluse, les ocres abritent des essences d'arbres qui ne poussent pas dans le calcaire. Ainsi le châtaignier apprécie ce sol tout comme il apprécie le sol sableux dans le département du Var plus au sud.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Petit rhinolophe (L)

Véritable petite boule de poil, cette chauve-souris ne pèse que 2 à 5 g. L'espèce possède un appendice nasal caractéristique en fer à cheval. Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe s'accroche dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à une poire suspendue. En hiver, il occupe des galeries d'ocre. En été, les femelles utilisent les cabanons comme des maternités. Attention de ne pas les déranger ! Il est strictement interdit de pénétrer dans les galeries et les cabanons (site classé), en raison d'éboulements fréquents et pour éviter tout dérangement dramatique des chauves-souris (espèces protégées).

Crédit photo : ©DR-Tanguy Stoeckle

Extraction ocrière (M)

C'est à partir de la fin du XIXe s. que l'extraction de l'ocre, le traitement et la commercialisation, prennent un essor considérable, notamment par la construction du chemin de fer sur le Pays d'Apt. En 1900, on dénombre sur le bassin d'Apt 17 mines souterraines et 32 carrières à ciel ouvert, représentant 14 600 tonnes d'ocres. Ici, on peut apercevoir les ruines d'une station de pompage d'eau, indispensable pour faire s'écouler depuis le malaxeur, le sable dans les batardeaux, puis l'ocre, plus léger, jusqu'aux bassins de décantation *(ruines potentiellement instables - ne pas pénétrer ni s'approcher trop prêt)*.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Une flore originale (N)

Associée à un climat méditerranéen, la géologie particulière de la colline de La Bruyère (site classé et Espace naturel sensible), constituée d'ocres et de grés du Crétacé, permet à une flore très spécifique et diversifiée d'y prospérer. La végétation est ici composée d'une chênaie verte associée au pin maritime, au pin sylvestre et à des d'espèces typiques de lande : callune (bruyère commune), ciste à feuille de laurier, bruyère à balais. On y trouve des espèces rares et protégées, comme la Loeflingie d'Espagne, minuscule plante aux fleurs vertes, et la Gagée de Bohème avec ses petites fleurs d'un jaune éclatant.

Crédit photo : DR-Floréalpes

L'origine des ocres (O)

Les sables ocreux résultent de la profonde modification chimique de sables verts déposés dans la mer il y a environ 100 millions d'années. C'est leur émersion, à cette époque, et leur exposition à un climat chaud et humide qui a conduit à leur altération pour donner, entre autres, des sables ocreux. C'est à partir de ces sables extraits dans des carrières qu'est produite l'ocre, par un processus de séparation du sable et de l'ocre, de décantation dans des bassins, de séchage, de cuisson aux alentours de 800°C et enfin de broyage.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon

Lumineux, naturel et durable ; je suis... ? (P)

L'ocre est un pigment naturel, inaltérable et très résistant (notamment aux UV). Ses teintes sont composées d'une palette de couleur allant du vert pâle au rouge. On doit ces nuances de couleurs au mélange d'argile blanche pure (Kaolinite), d'oxydes et d'hydroxydes de fer (Hématite pour le rouge, Limonite pour la brune, Goethite pour le jaune...). Il a été déterminé que l'homme de Néandertal (entre -250 000 et -30 000 ans) utilisait déjà l'ocre. Dans les grottes ornées tels que Lascaux, Chauvet ou Cosquer, c'est de l'ocre qui était utilisée pour réaliser les peintures rupestres.

Crédit photo : ©David Tatin

Fontaine des Jean-Jean (Q)

En Luberon, l'eau a toujours été une ressource rare. Les puits, lavoirs, bassins ou encore fontaines s'imposent comme témoin des aménagements pour faire jaillir cette eau si précieuse. Tout ce patrimoine exprime l'effort et le génie paysan pour répondre aux besoins des femmes et des hommes, des bêtes et des cultures. Ici, la fontaine bassin des Jean-Jean, aujourd'hui encore en eau une grande partie de l'année, apporte fraîcheur et or bleu d'appoint (eau non contrôlée).

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Les Puys (R)

Le mot ''puy'', hérité du latin podium (élévation), désigne les collines, coteaux, buttes ou mamelons. La colline des Puys située au sud-ouest de la route, autrement dit la "colline des collines", tire son nom des reliefs qui la composent comme le Puy et le Puy Marquis. Au sud-est, sur l'autre rive de La Doa, se nichent le Pié Long, le Piémont et le Pié de Marc, déformation du Pié de Mars, pour podium Martis, un sommet dédié au dieu romain de la guerre.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

La forêt, vitale pour les chauve-souris (S)

Certaines espèces de chauves-souris sont capables de faire un détour de 5 km pour rejoindre deux lieux espacés de 1 km uniquement, car elles préfèrent suivre un linéaire de haies plutôt que de traverser un espace ouvert. Elles voient très bien le jour mais utilisent également un sonar la nuit pour mieux se diriger. Elles émettent de brefs cris ultrasonores et les échos reçus leur donnent une image de ce qui est devant elles. Le maintien des espaces boisés de feuillus et des haies, est donc très important pour les chauves-souris. Ces milieux leur servent de lieux de chasse et surtout de repères pour se déplacer.

Crédit photo : ©DR-Le-Dauphiné

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec le soutien de